

Résolution adoptée
Séance plénière du 25 mars 2026

Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Les attaques aux droits des femmes et à l'égalité se font de plus en plus présentes.

Des exemples récents et médiatisés en attestent. Il y a tout juste un mois, le numéro national d'écoute destinée aux femmes victimes de violence, le 39-19, faisait l'objet d'appels en masse destinés à saturer volontairement la ligne. En tout début d'année, proliférait, sur le réseau X, des milliers d'images de jeunes femmes dévêtues, provenant de montages volontaires s'appuyant sur l'IA.

Ces faits s'inscrivent - comme le montre la Résolution - dans un contexte où des stratégies anti-genre se structurent et prospèrent, appuyées en cela par divers réseaux religieux et politiques ultra conservateurs qui combattent les évolutions de la société en matière d'égalité femmes-hommes et de reconnaissance des droits des femmes comme des personnes LGBTQIA+.

Le dernier rapport du Forum européen sur les droits sexuels et reproductifs est à ce titre alarmant, non seulement sur l'ampleur des financements et des soutiens dont bénéficient ces mouvements, mais aussi sur les thèses qu'ils portent, à rebours des acquis obtenus par des décennies de lutte en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces discours se propagent dans les sphères médiatiques et particulièrement sur les réseaux sociaux, à travers des podcasts sexistes dont la diffusion est démultipliée par les algorithmes notamment auprès des jeunes, banalisant ainsi les violences sexistes et sexuelles.

La résolution nous alerte sur les risques attachés à l'essor de ces thèses anti-genre avec les dangers qu'elles représentent non seulement pour les droits des femmes, mais aussi pour notre démocratie à travers la désinformation, l'intimidation voire la violence. En conséquence, elle appelle toutes les organisations de la société civile à se mobiliser pour s'y opposer.

Les organisations représentatives de l'Economie de proximité ne peuvent que s'inscrire dans une telle mobilisation. Leur implication en faveur de la place des femmes au sein de l'ensemble de leurs professions va déjà en ce sens.

Qu'il s'agisse d'encourager sans relâche la mixité des métiers et de lutter contre les stéréotypes lors des choix d'orientation. Qu'il s'agisse de valoriser l'entrepreneuriat des femmes dont on ne peut que se réjouir qu'il progresse chaque année davantage. Qu'il s'agisse d'agir en faveur des droits sociaux des travailleuses indépendantes. Qu'il s'agisse enfin de renforcer la place des femmes au sein des instances de gouvernance de nos organisations.

Même s'il regrette le manque de nuance de certaines formulations de la Résolution, le groupe Artisanat et Professions libérales considère qu'il est fondamental d'avoir conscience de la progression des thèses anti-genre pour mieux les contrer ; c'est le message essentiel qu'il a retenu de ce texte. **Il a donc exprimé un vote favorable.**